



Lundi 2 Septembre 2019

Réunion de Bureau n° 1

Compte-rendu

Présents : BRUN Christophe (Président), ZANOL Michel, GALLET Chantal, DIOT Françoise, DEBIESSE-TIXIER Karine, MURIN Pierre, RIEDINGER Lucas (en ligne)
Invités permanents WEICKERT Véronique, ROBIN Joël, TISSOT Laurent
Invitée ponctuelle GOIREAU Marie
Excusés COURTINE Daniel, MIGUET Fabienne, RODET Amélie

Prise de notes et rédaction : GALLET Chantal / Laurent TISSOT

1	Accueil – Intervention du Président	Président
2	Qualifications – point sur les licences	Secrétaire Générale
3	Point Financier	Trésorière
4	Embauche Agent de Développement – contrat de Marie Goireau	Trésorière
5	Championnats - Point sur les engagements - Règlements : modifications à adopter	Directeur des Opérations
7	Pôle Sportif Officiels Recyclage Arbitres Départementaux	Joël Robin
8	Questions diverses	

1/ Accueil – Intervention du Président

- Christophe BRUN souhaite la bienvenue pour cette première réunion de Bureau.
- Il espère que chacun a passé de bonnes vacances.
- Le Basket Départemental a été au ralenti avec les congés des uns et des autres.
- Les Membres de Droit se sont retrouvés début Août pour une réunion informelle afin de faire un bilan général de la saison et tracer les grandes lignes de la dernière année de la mandature.
- Le Ain Star Game organisé par la JL Amateurs a connu un véritable succès tant par l'affluence des spectateurs que par la qualité des rencontres. Félicitations pour la parfaite organisation des 2 soirées dans le département. Le retour de l'enfant du Pays Antoine DIOT au sein de l'équipe de l'ASVEL a été apprécié. Nous allons travailler à ce que des rencontres autres que celles à Ekinox se déroulent sur d'autres lieux aindinois
- 12 nouveaux Présidents pour cette rentrée sportive ! Cela nous amène à nous pencher sur cette problématique d'un turn-over important qui est synonyme d'une certaine lassitude. Le Forum des présidents dont la date reste à fixer leur consacra un atelier particulier. Il faudra aussi se pencher sur un point statutaire des clubs : ce que prévoient les statuts du club en cas de carence.

2/ Validation du CR du Bureau n° 6 (dernier de la saison 2018/19)

Sans modification particulière, il est validé et sera mis sur le site

3/ Qualifications : point licences

Situation au 2 septembre

	2018 – 2019	2019 – 2020	Evolution
Hommes	1114	813	-301
Femmes	649	540	-109
Total	1763	1353	-410

Nous constatons un certain retard dans les saisies de date à date par rapport à la saison dernière, retard dû sans doute à la nouvelle procédure de saisie (insertion des photos) ainsi qu'à l'obligation pour bon nombre de fournir un nouveau certificat médical.

4/ Embauche

- L'embauche d'un Agent de Développement a été acté.
- Marie GOIREAU a accepté la proposition qui lui a été faite
- Un enjeu important, ambitieux mais atteignable !
- Le Comité bénéficie d'une subvention qui nous a été allouée de 12 000 € x 2 ans
- Elle bénéficiera d'un contrat de modulation
- Elle a pris ses fonctions ce 2 septembre
- Sa mission :
 - * Assurer la mise en œuvre d'opérations de promotion du Basket et d'organisations d'évènements en collaboration avec les clubs : opération basket école, organisation de tournois 3x3, lancement du sport santé, comment organiser une journée copains-copines
 - * Trouver une solution pour un problème de créneaux ou rendre possible des entrainements avec un gros effectif, ceci afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre
- Tout cela dans l'objectif d'augmenter le nombre de licenciés du département (+ 300 sur 2 saisons) dans le cadre du projet de Développement Territorial du Comité et du Projet Fédéral « Club 3.0 ».
- Elle assistera les dirigeants du Comité pour la mise en place et le développement des nouvelles pratiques.
- Elle aura à établir un suivi d'un tableau de bord reprenant club par club l'évolution des actions conjointement définies par les clubs
- Il lui faudra communiquer et promouvoir les actions réalisées, auprès des clubs, des élus du Comité et des instances

5/ Championnats - Règlements

↪ Engagements

- Championnats de France : 4 équipes (1 de moins)
- Ligue Seniors : 17 équipes (10 M et 7 F) certaine fragilité
- Ligue Jeunes : 26 équipes (16 M et 10 F) contre 30 l'an dernier.
Il faut cependant souligner que la qualité du travail réalisé dans les clubs est constante (5 dossiers non retenus cette année contre 4 l'an dernier) et toujours excellente.
Cette baisse permet aux Championnats Départementaux de ne pas être trop « paupérisés » à la fois par la baisse des licenciés et par l'attrait de la Ligue.
La catégorie U20 mérite une réflexion globale de la Ligue au cas où les Comités ne peuvent pas proposer de compétition pour cette catégorie. Pour les saisons prochaines, la Ligue aura à se pencher également sur le format des compétitions des autres catégories. Le nombre d'équipes devra tenir compte de l'évolution des licenciés dans chaque département.
- Championnat départemental Seniors
A ce jour, nous perdons, 3 équipes (1 en masculins et 2 en féminines),
Les motifs de satisfaction sont cependant la création de 2 équipes féminines
- Championnat départemental Jeunes
Les engagements jeunes sont possibles jusqu'au 7 Septembre et 14 Septembre pour le MiniBasket.
Aucune visibilité à ce jour pour faire un point.

↪ Règlements

Les règlements (généraux et particuliers) ont été envoyés aux Membres du CD pour lecture et commentaires. Un seul retour ! Plusieurs évoquent le fait qu'il est difficile de faire ce travail individuellement. Aussi, Christophe souhaite que l'on remette en place une Commission Règlements

Plusieurs décisions restaient à prendre avant de publier les règlements de cette saison

- Temps de jeu de la finale des AS masculins ? 4*8 ? 4*10 ?
Il est décidé :
 - s'il y a 2 matches : 4*10 mn
 - s'il y a 3 matches : 4*8 mn (F et M)
- Arbitrage en cas d'absence d'Arbitre : les Règlements de la FFBB indiquent qu'en dernier ressort, chaque club propose une personne licenciée et un tirage au sort désigne celui qui doit officier.
Application dans l'Ain ? Oui ? Non ?
Il est décidé de ne rien modifier par rapport à ce qui existait.

- PRF. Pour la 2^{ème} phase, garde-t-on les résultats de la 1^{ère} phase ? Oui ? Non ?
Il est décidé de ne pas garder les résultats
- Arbitrage Coupes de l'Ain et Championnats ? Quelle compétition est prioritaire ? Surtout lors des modifications de dates de matches de championnats... Coupe ? Championnat ?
Il est décidé de donner la priorité au match qui était prévu au calendrier.
Si un match de PR est déplacé sur un week-end de coupes, la désignation se fera dans en priorité sur la coupe et ensuite sur le championnat). Les Championnats de Ligue restant cependant prioritaires.

6/ Pôle Sportif Officiels

- Recyclage : Dimanche 8 et Samedi 21 Septembre à Artemare.
5 Arbitres Départementaux potentiels dont 16 de plus de 18 ans.
28 inscrits au 2 Septembre
Organisation des interventions techniques par Thierry et Julien.
Présents de la CDO prévus : René, Thierry, Julien, Christelle, Nelly et Joël.
- Nouveaux arbitres en formation et référents arbitres
pas de retour des clubs.
Information à diffuser sur les BO avec date limite de retour au 14 octobre
Un flyer Formation Initiale par secteur est en préparation et sera disponible le 15 septembre.
Des séances de 3h sont prévues dans les clubs (lieux à définir) avec dates de w-e (samedi ou dimanche matin).
- Journées Nationales de l'Arbitrage
Elles sont prévues du 8 au 21 Octobre.
Il est prévu d'inviter les nouveaux Arbitres Départementaux et l'un de leur dirigeant le 11 Octobre à l'occasion du match Pro JL-ORLEANS.

7/ Questions diverses

Vote : validation de la candidature de la JL Bourg à l'organisation du TIC 2020 (1 seul candidat)

Chantal GALLET
Secrétaire Générale

Christophe BRUN
Président du Comité de l'Ain



